

Bulletin trimestriel
Trente-quatrième année. N° 135
4ème trimestre 2014
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles
N° d'agrément : P 705132

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
1400 NIVELLES
6/1365



LE

BULLETIN

DES

RETRAITES

DU PERSONNEL DES SERVICES ET ETABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT GERES PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ET LA COMMUNAUTE GERMANOPHONE



*Association pour
la promotion de
la retraite active,
fraternelle et
solidaire*



Editeur responsable :

Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire . A.S.B.L.
(J.P. Charlier, La Voie qui Monte, 28 - 5020 Namur)

LE BULLETIN DES RETRAITES

du personnel des services et établissements d'enseignement gérés par la C.F et la C.G.

**Bulletin d'information publié par
l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire.**

Siège social : Rue Fief de Rognon, 13 - 1400 Nivelles

SOMMAIRE

<u>Message du président</u>	Claude Van Malder	2
<u>A votre agenda</u>	Conseil d'administration	3
<u>Du côté du Conseil d'administration</u>	Conseil d'administration	3
<u>Gouvernance de l'enseignement</u>	Achille Debrus	4
<u>Le coin du lecteur</u>		5-6
- <u>L'horreur médiatique</u>	Roland Gaignage	5
- <u>Made in France ? Non, c'est du Belge!</u>	Un lecteur assidu	6
<u>Dictionnaire amoureux du vin</u>	Yvan Berlaimont.	7- 8
<u>Le sel, point trop n'en faut !</u>	Nathalie Evrard.....	9
<u>Année scolaire 2014/2015. Congés</u>	Conseil d'administration	9
<u>Mes impressions de Finlande</u>	Liliane Colette.....	10
<u>Enquête de satisfaction</u>	La rédaction	10
<u>Voyage en Arménie</u>	Jean Bury	11
<u>Rions un peu</u>	Eliane Lagalis	11
<u>Don</u>	Conseil d'administration	12
<u>Le point sur l'indexation et la péréquation de nos pensions</u>	Jean-Pierre Charlier	12
<u>Le saviez-vous ? La pêche aux crevettes à cheval</u>	L'encyclopédiste	13
<u>C'est le moment de vous réaffilier</u>	Conseil d'administration	14
<u>Appartement au littoral en 2015</u>	Jean-Pierre Charlier	14
<u>SNCB - Nouveau plan de transport national</u>	Achille Debrus	14
<u>Titre - Service - Déductibilité</u>	Achille Debrus	14
<u>Petites annonces</u>	Jean-Pierre Charlier	15
<u>In memoriam</u>	Michel Taburiaux	16

Visitez notre site web : www.aprafs.be

MESSAGE DU PRESIDENT

Chers Membres,

Dans mon message dans le précédent Bulletin des Retraités, j'invitais nos membres à nous communiquer leur avis concernant les activités que nous organisons, en répondant à l'enquête de satisfaction. Un nombre limité de membres a pris le temps de lire l'enquête et d'y répondre ; je les en remercie bien sincèrement. Comme il est impossible de vous communiquer, dans le détail, les réponses reçues, voici les résultats obtenus dans leurs grandes lignes.

1. Tous les répondants disent apprécier le Bulletin des Retraités et trouvent de l'intérêt dans les articles publiés.... selon, bien entendu, le point de vue auquel ils se placent. Le coin du lecteur, les récits de voyage ainsi que les informations concernant les pensions ont la cote, contrairement à la poésie et la prose poétique qui ne semblent guère appréciées.
2. Les membres souhaitent que la conférence, avant l'Assemblée générale proprement dite, soit maintenue. Ils apprécient particulièrement les sujets d'actualité et d'ordre culturel. La délocalisation de l'A.G. paraît souhaitée par d'aucuns.
3. Une - voire deux - activités organisées en autocar reste souhaitée. Par contre, les concours ne semblent pas être tellement appréciés.
4. L'organisation d'un voyage... de quatre jours ... dans un pays limitrophe, fin mai - début juin ou en septembre est très largement souhaitée.
5. Notre site internet est jugé intéressant... mais nombre de retraités ne disposent pas d'un ordinateur !

Ces différents renseignements nous permettront d'orienter, au mieux, l'organisation de nos diverses activités pour satisfaire un maximum de membres.

Si parmi vos ami(e)s et connaissances, certain(e)s ancien(ne)s collègues ne sont pas membres de l'A.P.R.A.F.S., parlez-leur de l'Association, de son Bulletin des Retraités, de la défense des intérêts de ses membres et des diverses activités qu'elle organise.

Invitez-les donc à venir nous y rejoindre ! Car, plus nombreux nous serons, plus forts nous serons !

Une dernière consigne dans ce message : n'oubliez pas de renouveler votre cotisation à l'Association ... car c'est notre seule source de revenus ! Merci déjà de bien vouloir y penser.

Avant de vous quitter, je désire, Chers Membres, au nom de toute l'équipe du Conseil d'administration, vous présenter mes très sincères et meilleurs voeux de bonheur et de santé pour l'année qui s'annonce !

Claude Van Malder

LA PENSEE ne doit jamais se soumettre, ni à un dogme, ni à un parti ; ni à une passion, ni à un intérêt, ni à une idée préconçue, ni à quoi que ce soit, si ce n'est aux faits eux-mêmes, parce que, pour elle se soumettre, ce serait cessé d'être.

H. Pointcarré

A VOTRE AGENDA

Voyage Culturel du Printemps: le mercredi 31 mai 2015

Notre projet à vous confirmer dans le prochain Bulletin.

EUPEN, visite guidée du Parlement germanophone et exposé
« Organisation de l'Enseignement en cette Communauté »

Barrage de la Vesdre à Eupen et Déjeuner au restaurant panoramique
Cimetière américain « Henri Chapelle »
Abbaye de Val Dieu à Aubel

Prise en charge par autocar aux gares de Charleroi, Namur et Liège
Minimum 30 personnes
Modalités d'inscriptions dans le prochain bulletin.
Prix approximatif ; ± 55 € tout compris.
(visites, repas et boissons, pourboire du chauffeur)

Assemblée générale + Banquet

A la mi-mars 2015 aura lieu notre grande réunion annuelle. Voulant répondre à la demande de nombreux membres, cette réunion aura lieu au campus de l'Athénée Royal de l'Institut Mariette Delahaut à Jambes/Namur, rue de Géronsart (près de la gare de Jambes).

Tous les renseignements concernant cette journée seront diffusés dans le prochain bulletin trimestriel.

DU COTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sept administrateurs, élus lors de l'Assemblée générale de mars 2011, termineront leur mandat le 31 décembre prochain.

Il s'agit des Mesdames LAGALIS et ROUSSEAUX ainsi que Messieurs BERLAIMONT, BURY, KINARD, TABURIAUX et WALLENS.

Ils sont tous rééligibles.

D'autre part, le Conseil d'administration étant incomplet, a coopté le 17 avril 2012 Monsieur Jacques WILKIN et le 21 février 2014 Monsieur Roland GAINAGE. Durant les années 2013 et 2014, le Conseil d'administration a déploré la disparition de deux de ses membres : Monsieur Roger DICKBURT, le 19 février 2013 et Monsieur Henri VETS, membre fondateur de l'Association, le 30 janvier 2014.

Deux membres du Conseil ont présenté leur démission : le 21 juin 2013, Monsieur Raymond SALLE et le 14 janvier 2014, Madame Denise HACQUIN.

Si des membres de l'Association désirent rejoindre le Conseil d'administration, il leur sera loisible de poser leur candidature à l'élection lors de la prochaine assemblée générale de mars 2015. Les conditions et forme de présentation des candidatures seront communiquées dans le « Bulletin des Retraités » du 1^{er} trimestre 2015.

Le conseil d'Administration serait particulièrement heureux de compter parmi ses membres des retraité(e)s domicilié(e)s dans les provinces de Liège et Luxembourg.

Le Conseil d'administration

**FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES
GOUVERNANCE DE L'ENSEIGNEMENT**

Ainsi depuis le 22 juillet dernier, un nouveau gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles est en place, constitué de 7 ministres.

Nous ne nous étendrons pas sur la nomenclature détaillée des compétences de chaque ministre sauf en ce qui concerne l'école et l'enseignement, domaines qui intéressent vraisemblablement davantage nos lecteurs.

Rudy Demotte, Ministre-Président

Joëlle Milquet, Vice-Présidente et Ministre de l'Education, de la petite enfance, des crèches et de la Culture.

Jean-Claude Marcourt, Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et des médias.

Rachid Madrane, Ministre de la Jeunesse, des maisons de Justice et de la promotion à Bruxelles.

René Collin, Ministre des sports.

André Flahaut, Ministre du budget, de la Fonction publique et de la simplification administrative.

Isabelle Simonis, Ministre de l'Enseignement de promotion sociale, de la jeunesse, des droits des femmes et de l'égalité des chances.

Trois ministres pour ce qui touche l'Enseignement :

Joëlle Milquet : l'Enseignement à l'exception de la Promotion sociale, les bâtiments scolaires.

Isabelle Simonis : l'Enseignement de Promotion sociale en ce compris les statuts des Personnels de Promotion sociale.

Jean-Claude Marcourt : l'Enseignement supérieur et le statut du personnel de l'Enseignement supérieur, les allocations et prêt d'études.

A ces trois ministres se partageant les compétences en question, ajoutons le Ministre du Gouvernement wallon, Carlo Di Antonio chargé du transport scolaire.

A noter aussi pour la Région de Bruxelles-capitale :

Rachid Madrane : tutelle de la Commission communautaire française de la région Bruxelles-capitale.

*Achille Debrus
Administrateur*

Ne tardez pas à verser votre cotisation pour 2015. Merci

L'HORREUR MEDIATIQUE. (Jean-François KAHN)

Ancien journaliste et essayiste reconnu, J.F. Kahn est l'auteur de plusieurs ouvrages à caractère historique, sociologique et politique. Dans son dernier livre consacré au monde des médias, il dresse un réquisitoire sévère à l'encontre des professionnels de l'information, ceux de l'Hexagone en particulier.

Situé à mi-chemin entre l'essai et le pamphlet, cet ouvrage nous dépeint un univers médiatique entièrement clos, replié sur lui-même et complètement déconnecté du monde réel. Cette perception d'un fossé qui s'élargit entre le monde des médias et le vécu ordinaire des gens n'est pas un concept nouveau dans le chef de l'auteur. Il s'agit chez lui d'un thème récurrent, à savoir qu'il existe aujourd'hui en France, un décalage croissant entre ce qu'il appelle « le monde d'en haut » qui est celui des médias, des institutions, du monde politique, des élites parisiennes... et le « monde d'en bas » représenté par l'opinion publique.

Tout au long de son livre, l'auteur s'emploie à déchiffrer et à analyser le processus qui a conduit à ce divorce entre l'expression populaire et les relais d'opinion, et dont l'exemple le plus révélateur fut, il y a quelques années, le rejet par le corps électoral français d'un traité constitutionnel européen. Ce traité fut repoussé par 55% des suffrages exprimés alors que le pouvoir médiatique y était massivement favorable (à 90%) et avait fait campagne pour le OUI au référendum organisé à cet effet.

Pour J-F KAHN, une des raisons majeures de cette rupture provient du fait que les médias ont accepté, de manière quasi-consensuelle, le système institutionnel, économique et social existant.

Il en résulte une tendance croissante à l'uniformisation de la pensée médiatique. Celle-ci se réduit aujourd'hui à l'expression de deux sensibilités seulement (le sempiternel clivage gauche/droite) mais qui ne sont plus aussi contrastées qu'auparavant, dans le domaine socio-économique notamment, où s'affirme de plus en plus la conviction qu'il n'y a qu'une seule ligne juste, une seule option valable, toujours confortée par les mêmes experts de référence, auxquels on a systématiquement recours depuis des années.

Cet alignement des organes de presse sur une pensée dominante est d'autant plus étonnant, ajoute l'auteur, que la presse en France est globalement plus libre qu'il y quarante-cinquante ans et qu'elle est souvent d'un meilleur niveau. Quoi qu'il en soit, il ne reflète nullement la diversité des opinions et des aspirations au sein des différentes couches de la population de l'Hexagone.

D'autres facteurs, communs cette fois à l'ensemble des médias occidentaux, expliquent également pourquoi il y a un décalage grandissant entre les opinions publiques et les responsables de l'information.

Citons - entre autres :

- l'absence de hiérarchisation entre des faits mineurs et des grands événements ; le moindre dérapage verbal ou la moindre petite phrase « politiquement ou médiatiquement incorrecte » d'une personnalité en vue est susceptible en effet de faire l'ouverture d'un journal télévisé au détriment d'une déclaration essentielle d'un chef d'Etat important.

- la proximité d'un certain nombre de formations politiques avec les directions des chaînes de télévision ou les rédacteurs en chef des journaux ; de tels liens peuvent assurément nuire à la crédibilité du débat démocratique et détourner des médias un nombre important d'usagers.

- l'omniprésence de la publicité, ralliée elle aussi à l'idéologie prédominante en matière économique, sociale et culturelle.

- la propension chez les médias à privilégier les informations qui attisent le climat de psychose collective dans lequel vivent nos sociétés aujourd'hui ; la couverture médiatique du virus d'EBOLA par exemple ou encore de coupures possibles de l'énergie électrique dans notre pays au cours de l'hiver prochain, est à cet égard, significative.

Ne perdons pas de vue que nous vivons en permanence dans ce que le journaliste J.J. Jaspers a appelé l'émocratie. C'est pourquoi, il est fondamental qu'il y ait tout un travail journalistique d'accompagnement et de mise en perspective des événements pour éviter que nos opinions publiques ne soient submergées par un afflux d'informations qui mettent l'accent sur l'émotion instantanée.

Le monde de l'information ne manque certainement pas de journalistes créatifs et talentueux pour remplir efficacement cette mission. J.F. Kahn est résolument de cet avis. Malgré son regard très critique et ses propos souvent virulents à l'encontre de l'univers médiatique actuel, il croit néanmoins qu'une renaissance est possible, et que tôt ou tard, une nouvelle génération de journalistes retrouvera cet élan vital qui fait défaut aujourd'hui et qui lui permettra de se consacrer à nouveau à des critiques constructives et des débats d'idées utiles à l'expression démocratique.

Son livre se termine d'ailleurs par ces propos plutôt rassurants :

« Une nouvelle génération devra assumer cette mission : contre l'horreur médiatique, rétablir l'honneur médiatique. Elle y parviendra ».

Cet ouvrage est paru en 2014 chez PLON, avenue d'Italie, n°12 à 75.013 Paris - 178 pp. 10 €.

Roland Gaignage
Administrateur

MADE IN FRANCE ? NON C'EST DU BELGE !

Par Yves VANDER CRUYSEN - édition La Boîte à Pandore

Un livre étonnant, que signe un « p'tit Belge », comme on dit outre Quiévrain, passant en revue, tel un abécédaire, tout ce que les Français pensent être français mais qui, en réalité, est bel et bien né dans ce qui est devenu le Royaume de Belgique. Et la liste est impressionnante ...



- C'est un Belge qui, un siècle avant Joseph Cugnot et son fardier, mit au point la première automobile.

- C'est aussi un Belge, Etienne Lenoir, qui confectionna le premier moteur.

- Ce sont des Belges qui réalisèrent la machine de Marly à Versailles, le Pont Royal à Paris ou le métro de la capitale française.

- C'est un audacieux éditeur bruxellois qui publia « Les Misérables » de Victor Hugo, une oeuvre jugée impayable par les éditeurs français et démolie avec virulence par les critiques de l'époque.

- C'est encore un Belge, Gérard Blitz, qui fonda le Club Med.

- Ce sont aussi des Belges qui maîtrisent le marché du Champagne, voire des meilleurs Bordeaux, ...

Mais la Belgique, c'est aussi la patrie de Soeur Emmanuelle, de Jacques Brel, de Jean-Michel Folon, de Georges Simenon, d'Haroun Tazieff, de Marguerite Yourcenar, de Raymond Devos, de bien des Rois de France ; celle de l'électricité, de la peinture à l'huile, de la bande dessinée, des wagons-lits, des patins à roulettes, du vrai chocolat, des premiers grands magasins,...

Ancien journaliste, auteur de plusieurs ouvrages historiques, chasseur d'anecdotes, belgomaniac, Yves Vander Cruysen signe un livre de vraies « histoires Belges », destiné aux Français, rendant aux Belges ce qui appartient aux Belges, sans agressivité ou esprit revanchard, mais tout simplement pour rétablir la vérité historique. Et fait découvrir à bon nombre de citoyens de l'Hexagone qu'ils ont, en fait, d'authentiques racines belges ... au sens césarien du terme.

Cet ouvrage est le cadeau idéal à offrir à de très bons amis français qui, sans nul doute et sans chauvinisme, apprécieront, je n'ai aucun doute !

Un lecteur assidu

Comme annoncé dans notre précédent bulletin, voici le ...

DICTIONNAIRE AMOUREUX DU VIN

ALIENOR D'AQUITAINE

Jeune et belle duchesse très convoitée. L'Aquitaine sur laquelle règne son père s'étend des Pyrénées au sud jusqu'à Poitiers au nord. C'est à l'époque un territoire riche et prospère.

En 1137, elle épouse Louis, descendant d'Hughes Capet qui devient roi de France 5 jours après leur mariage à Poitiers sous le nom d'Henri VII.

Elle est lettrée et très cultivée, aime les chansons des troubadours et déteste très vite le Palais de la Cité à Paris où la vie de cour lui paraît rustique par rapport à Bordeaux.

Elle est aussi la première reine de France à participer à une croisade pendant laquelle, dit-on, elle aurait eu quelques aventures extraconjugales. Henri VII demande et obtient l'annulation de leur mariage.

Quelques années auparavant, elle a rencontré Henri de Plantagenet qui accompagnait son père à Paris. A la mort de celui-ci, il devient comte d'Anjou et duc de Normandie. Elle l'épouse en 1152 (l'année de sa répudiation !) et le pousse à tenter sa chance Outre-Manche. Il devient roi d'Angleterre sous le nom d'Henri II, et elle, reine d'Angleterre après avoir été reine de France.

Elle sera emprisonnée par Henri II pour avoir comploté avec ses deux fils, Richard Coeur de Lion et Jean sans Terre. Elle finit sa vie en France à l'abbaye de Fontevreau près de Saumur où elle meurt à 82 ans.

A son premier mariage, en plein centre de Bordeaux, on servit à profusion du vin du château Issan, un château non loin de Bordeaux ; après son second mariage, elle emportera un plein bateau de barriques de ce bon vin à la cour d'Angleterre.

A l'époque, il s'agit de claret (voir ci-après)

C'est ce qui explique pourquoi on a bu très tôt du vin de Bordeaux en Angleterre ; les Anglais ont vite compris que ce duché de Gascogne devient potentiellement leur cave.

Bordeaux

Une ville qui depuis toujours est tournée vers l'océan. Très longtemps, il sera plus sûr de prendre la mer pour aller en Angleterre par exemple que d'aller à Paris par des chemins mal fréquentés.

Dès le 3^{ème} siècle avant JC les moines défrichent les marais qui entourent la ville pour y planter de la vigne. Paradoxalement c'est ce pays de l'eau qui va devenir un grand pays du vin.

Sur le bord du fleuve, la terre est pauvre et c'est une espèce de miracle que d'y produire les meilleurs vins parce que « une bonne vigne doit souffrir ».

L'empereur Vespasien (69/79) en fait la capitale administrative de la province romaine d'Aquitaine (Bardigalia).

Amérique

Alexis Lichine, propriétaire du Prieuré Lichine fut aide de camp du général Eisenhower.

C'est Alexis Lichine qui après la guerre fera connaître les vins de Bordeaux jusque dans les plus petites villes des Etats Unis.

Bouteille

Louis XV est un roi qui aime cuisiner. Il est aussi connu pour avoir eu de nombreuses maîtresses, pour satisfaire ses deux passions, il renonce aux grands repas en présence des courtisans et organise des soupers particuliers sans domestiques.

Pour la première fois c'est à la cour de Louis XV que le vin n'est plus servi en carafe mais en bouteille pour que chacun et chacune puissent se servir à sa guise.

Champagne

1) *Le seul vin au monde à pouvoir porter ce nom.*

2) Un vin blanc ou rosé avec des bulles produit par la méthode champenoise c.à.d. que

- le raisin est cueilli à la main
- les pieds de vigne sont plantés à une distance précise
- il faut 2 fermentations, une en cuve, une autre en bouteille

3) Une région protégée et délimitée par l'appellation a.o.c.

4) *Le traité de Versailles a interdit aux Allemands d'utiliser cette appellation* et pourtant ...Krug, Mum, Heidsick, Bollinger, Deutz, Koch.... parce que dès la fin du 18^{ème} siècle de jeunes Allemands ambitieux ont immigré en Champagne pour y faire carrière, certains avec des fonds, d'autres, avec leur talent, d'autres encore, avec le sens du commerce et une connaissance des langues étrangères qu'ils y ont utilisées pour vendre le champagne au tsar et aux grands du monde de l'époque.

En 1867, si la direction d'une maison est française, il y a au moins un ou plusieurs associés allemands. Le consul américain en Champagne pouvait donc écrire « Il n'y a plus une seule maison en Champagne qui ne soit contrôlée par un Allemand. Une seule était encore dirigée par des Français pendant mon séjour à Reims, elle a fait faillite ».

Quand ils ne fondaient pas leur propre marque, ils épousaient la fille du propriétaire et en prenaient la direction : ce fut le cas pour Florenz Ludwig Heidsick, les trois frères Mumm, Johann Jozef Krug, Jozef Jacob Bollinger, Karl Philip Koch, Wilhem Deutz...

Sekt

C'est le nom allemand du champagne

La toute première cuvée a été produite par Georg Christian Kessler en 1826. Il avait travaillé dans la fameuse maison Veuve Cliquot.

Clairet

En anglais « french claret » signifie vin de Bordeaux rouge.

C'est un vin jeune de l'année de couleur claire, qui ne titre que 10° et l'usage veut qu'on le boive coupé d'eau.

Classement

En 1855, Napoléon III inaugure une grande exposition universelle au palais de l'industrie.

Il a voulu la présence des grands vins français avec une prédilection pour les vins du Médoc.

C'est donc en 1855, en 15 jours, qu'un classement est établi, non pas par des oenologues mais par des courtiers et des marchands sur base des prix pratiqués au cours des 200 ans précédents. L'appellation « grand cru » (61 en 1855) ne repose donc pas sur un critère de qualité mais à partir d'une base tarifaire.

Etiquette

Pour l'exposition universelle de 1855 Napoléon III avait voulu que les vins soient présentés dans des flacons identiques. Le premier à se rebeller fut le propriétaire du château Haut Brion, bientôt suivi par les autres et ils ont eu gain de cause.

C'est depuis 1855 que l'on a une étiquette avec le nom et le millésime sur chaque bouteille.

En 1945, le baron Rothschild récupère son château qui avait été mis sous séquestre par les Allemands. Pour commémorer l'événement il fait imprimer un grand V sur l'étiquette. Une tradition est née ; par la suite ce sont Picasso, Chagall, Warhol, Braque, Miro ... qui créeront les étiquettes.

Pour l'anecdote, rappelons que le Weinführer Hans Bohner, qui avait géré les biens sous séquestre des Rothschild mais aussi surveillé les autres châteaux du Bordelais pendant la guerre, commercialisera Château Mouton et Laffite Rothschild en Allemagne assez rapidement après 1945.

Esclavage

En 1829 Bordeaux bascule dans la traite négrière sur incitation du roi qui accorde des subventions, tant de livres par tonneau de jauge, tant de livres par esclave débarqué aux Antilles, (Martinique, Saint Dominique, Guadeloupe) A partir de l'île de Gorée 130000 mille esclaves seront vendus par les armateurs girondins ; 30% d'entre eux mourront en route.

Les bateaux partaient avec du vin et de la pacotille pour acheter des esclaves et revenaient avec du chocolat, de l'ivoire, de l'indigo.

Bordeaux devient le plus grand port d'Europe pour les produits coloniaux.

Rappelons que l'esclavage ne sera aboli qu'après la révolution française en 1794, rétabli par Napoléon en 1802 puis aboli définitivement en 1848.

Yvan Berlaimont
Administrateur

N.D.L.R : La suite du dictionnaire sera publiée dans le bulletin du 1^{er} trimestre 2015.

LE SEL, POINT TROP N'EN FAUT !

Bénéfique pour la santé, le sel devient néfaste lorsqu'il est consommé en trop grande quantité. A quoi sert-il ? En quelle quantité le consommer ? Par quoi le remplacer ? Explications !

Alors que 1 à 2 grammes de sel par jour suffisent à notre organisme, nous en consommons en moyenne 8 à 9 grammes ... et c'est là que le bât blesse. En quantité raisonnable, le sel et plus précisément le sodium dont il se compose est tout à fait bénéfique : il permet notamment de réguler la pression sanguine, de bien répartir l'eau dans l'organisme et il est essentiel au bon fonctionnement des muscles. A l'inverse, une consommation trop importante de sodium, et donc de sel entraîne une augmentation de la tension artérielle, augmente le risque de maladies cardio-vasculaires et peut aggraver des problèmes d'eau et de décalcification osseuse.

A la recherche du sel caché !

Le sel que l'on ajoute dans nos plats est loin d'être notre seul apport. On trouve du sel dans de nombreux produits comme les fromages, les plats cuisinés, les eaux gazeuses, les sodas,... ce sel caché représenterait 80% de notre consommation quotidienne. A titre d'exemple, on retrouve 1 g de sel dans :

- Une rondelle de saucisson - Un bol de soupe - Une part de pizza - 4 tranches de pain.

Par quoi remplacer le sel ?

Exhausteur de goût par excellence, le sel est la solution de facilité pour relever un plat. Pourtant des alternatives existent :

- les herbes aromatiques - le citron - les épices - l'ail - les oignons - les échalotes - le poivre

Et si je consomme du sel, je le consomme iodé !

L'iode est un nutriment très important dans les processus de croissance, du fœtus à l'adolescence et en particulier pour le développement du cerveau. Faire le plein d'iode en allant se promener à la côte belge ne suffit malheureusement pas à vous apporter les quantités nécessaires, il faut en consommer en suffisance via son alimentation. L'iode se retrouve dans les algues, les crustacés, les poissons. Mais diverses études montrent que notre alimentation est généralement déficitaire en iode.

Pour pallier ce manque, une solution simple est d'opter pour du sel iodé. Cela devrait suffire pour la majorité d'entre nous. Ne pensez pas que le sel de mer contient plus d'iode que le sel de table. L'iode disparaît lors de l'évaporation de l'eau de mer pour obtenir les cristaux de sel. Un sel ne contient de l'iode que si on en a rajouté en cours de fabrication, ce sel porte alors la dénomination de « Sel iodé ».

Dernier conseil : ne déposer plus de salière à table.
Plus d'info : www.stopsel.be

PS : Cet article est paru dans City Mag de juin 2014.

Nathalie Evrard

ANNEE SCOLAIRE 2014-2015. CONGES

Rentrée scolaire	lundi 1er septembre 2014
Fête de la Communauté française	pas d'application
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 27 octobre au vendredi 31 octobre 2014
Commémoration du 11 novembre	mardi 11 novembre 2014
Vacances d'hiver	du lundi 22 décembre 2014 au vendredi 2 janvier 2015
Congé de détente (carnaval)	du lundi 16 février au vendredi 20 février 2015
Vacances de printemps	du lundi 6 avril au vendredi 17 avril 2015
Lundi de Pâques	pas d'application
Fête du travail	vendredi 1er mai 2015
Ascension	jeudi 14 mai 2015 + vendredi 15 mai 2015
Pentecôte	lundi 25 mai 2015
Les vacances d'été débutent le	mercredi 1er juillet 2015

Le Conseil d'administration

MES IMPRESSIONS DE FINLANDE

En Finlande la bas, mon fils, tu ne serais pas exceptionnellement grand ... un mètre quatre-vingt huit c'est commun.

Ah! ces cheveux blonds, ces cheveux roux, quelle beauté ! Ils peuvent continuer leur recherche les chimistes en teinture capillaire.

Que de vélos ! la piste cyclable est parallèle à la piste piétonne et chacun est à sa place !

La bière coule à flot, les brunes et les blondes. Attention, si on ne précise pas, c'est le demi-litre assuré ! A little beer, please ! Yes the Kilkenny is good ! Le vin est hors de prix. Un verre de rouge « pas mauvais » pour la modeste somme de douze euros !

Les cendriers sont en terrasse, il s'agit d'un pot de terre cuite retourné sur un sous-pot.

Les femmes sont perchées sur des talons vertigineux et portent très bien de profonds décolletés. Les hommes ont le crâne rasé ou les cheveux longs portés en queue de cheval ou en catogan. Les bébés et les jeunes enfants ont tous des bonnets ou des casquettes. Bravo ! Les femmes et les hommes portent, en général, de très nombreux tatouages.

A Helsinki début août, il fait nuit à 23h30 et le jour se lève à 1h15, mais cela, on le sait ! L'été est court et les Finlandais ont vraiment l'intention d'en profiter au maximum.

*Liliane Colette
Spa*

ENQUETE DE SATISFACTION

Dans une lettre qu'il nous adresse, en complément à l'enquête de satisfaction, Monsieur Jean Feron dit regretter avoir perdu la trace d'anciens collègues dont certains sont probablement membres de l'Association.

Si ces derniers désirent prendre contact avec lui, voici ses coordonnées :

Jean Feron, Préfayhay, 25A à 4900 Spa - jean.feron@skynet.be

Il sera, sans nul doute, heureux de les retrouver !

D'autre part, l'intéressé a effectué de multiples voyages à pied, en trekking ou en cyclo-camping pour lesquels il a rédigé des trajets et des souvenirs qui s'y rapportent. Il est tout disposé à mettre ses écrits à la disposition des membres qui le souhaiteraient.

La Rédaction

Le Conseil d'Administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs voeux de bonheur et de santé pour 2015

VOYAGE EN ARMENIE

Nom officiel : République d'Arménie divisée en 10 provinces. L'Arménie faisait partie de l'ancienne URSS avant son indépendance. Les traces de la présence russe sont encore bien visibles. Capitale : Erevan (Yerevan).

Géographie:

L'Arménie est un pays de montagnes situé dans le sud de la Transcaucasie au carrefour de l'Europe et de l'Asie. Le mythique Mont Ararat (5160m) demeure le symbole du pays mais est situé en Turquie, juste à la frontière. L'arménie a plus ou moins la superficie de la Belgique.

L'Arménie, terre d'accueil et de traditions, une destination insolite encore hors des sentiers battus du tourisme de masse, un pays mythique qui émerveille d'Erevan-la-capitale-au lac Sevan que les Arméniens appellent " Mer " intérieure. L'Arménie séduit par son histoire vieille de 3000 ans, étoffée de légendes et de traditions ancestrales. Si vous aimez "Les vieilles pierres", les églises rupestres et les monastères perchés dans les montagnes, les Katchkars (croix en pierre) remplis de symboles, les splendides paysages sauvages de montagnes, allez en Arménie. De plus, vous y rencontrerez un peuple fier et courageux qui a beaucoup souffert, un peuple où l'hospitalité est pratiquée comme un devoir national. Ne tardez pas car l'Arménie est encore assez méconnue du grand public. C'est le moment d'y aller avant la grande invasion touristique qui ne saurait tarder.

RIONS UN PEU

- Dis papa, comment on fait pour savoir si on a trop bu ?
- Tu vois les deux chapeaux sur le porte-manteau ? Quand tu as trop bu, t'en vois le double, donc t'en vois quatre !
- Mais papa, y a qu'un chapeau sur le porte-manteau !

Je viens enfin de comprendre d'où viennent mes petits bourrelets. Lorsque je suis sous la douche, pour me savonner, j'utilise souvent du shampoing pour éviter d'avoir plusieurs produits. Mais aujourd'hui, j'ai lu la notice :

« **Donne plus de volume et d'abondance** ».

C'est décidé, demain je prends le liquide vaisselle. Sur le flacon, il est écrit :

« **Elimine les graisses même les plus tenaces** ».

UN CRITERE

Un étranger avait pris un asile d'aliénés pour un collège. Réalisant sa méprise, il dit au gardien :

- Somme toute, il ne doit pas y avoir une telle différence entre les deux établissements.
- Oh si, il y en a une, répondit le gardien. Pour pouvoir sortir d'ici, vous devez prouver que vous avez fait des progrès.

Un homme est installé tranquillement chez lui lorsqu'il voit sa femme rentrer de son tour en ville avec une nouvelle robe. Il s'écrie :

- Chérie, voyons, tu en as déjà achetée trois ce mois-ci. Ça commence à me coûter beaucoup trop cher !
- C'est le diable qui m'a tentée. Je n'ai pas pu résister !
- Tu n'avais qu'à dire « Arrière Satan ! ».
- Mais c'est ce que j'ai fait.
- Et alors ?
- Alors, il est passé derrière moi et il m'a dit « De dos, elle vous va encore beaucoup mieux ! ».

*Eliane Lagalis
Administratrice*

DON

Le Conseil d'administration tient à remercier les membres de l'Association du Personnel Auxiliaire d'éducation qui, à l'occasion de la dissolution de l'ASBL créée en 1968, ont décidé d'octroyer le reliquat (874,78€) de l'avoir social à notre Association.

Conseil d'administration

LE POINT SUR L'INDEXATION ET LA PEREQUATION DE NOS PENSIONS

La dernière augmentation de 2% due à l'index, remonte à décembre 2012 (paiement de début janvier 2013). A l'époque déjà, on parlait d'un éventuel saut d'index. Il n'en fut rien !

Néanmoins, le gouvernement précédent trouva « la parade » en « reconditionnant » le panier de la ménagère dont le prix global sert à calculer l'index des prix.

C'est ainsi que depuis janvier 2013, l'inflation a été ralentie et en conséquence l'indice-pivot (pour une nouvelle augmentation) fixé à 101,12 points pour la fonction publique n'a pas été atteint et n'est pas encore prêt à être dépassé puisque l'indice-santé d'octobre s'établit à 100,28 points.

A noter aussi que pour obtenir l'augmentation de 2%, il faut que la moyenne arithmétique de l'indice-santé dépasse l'indice-pivot en 2015 durant 4 mois.

En conclusion, dans les circonstances actuelles, il ne faut pas espérer le dépassement de l'indice (durant 4 mois) avant MAI/JUIN 2015.

Mais quid des décisions du Gouvernement Michel ? On reparle avec insistance d'un seul saut, éventuellement social, de l'index en 2015. Que pourrait vouloir dire saut social ?

L'avenir nous le dira : personnellement, je suggérerai aux Excellences du fédéral, de ne pas « contourner » le système actuel de l'indexation mais éventuellement d'appliquer l'augmentation de 2% sur les allocations et rémunérations brutes mensuelles plafonnées à 2.000/3.000/4.000€ (à déterminer en fonction des économies budgétaires à réaliser et éventuellement à renouveler).

Ce procédé éviterait de creuser davantage le fossé entre les grosses et petites rémunérations.

En ce qui concerne la péréquation des pensions qui a lieu tous les 2 ans et la dernière ayant été appliquée en janvier 2013, la prochaine devrait avoir lieu en janvier 2015. A signaler qu'elle est établie par « corbeille »: la 5 pour les fonctionnaires de la Communauté française et la 8 pour le personnel de l'enseignement.

Dans les corbeilles sont repris plusieurs éléments (maxima de tous les traitements, suppléments de traitement, pécule de vacances, allocation de fin d'année, échelles de traitement,...). Le résultat de ce calcul s'appelle la rémunération globale et le pourcentage de péréquation est égal au rapport entre la rémunération globale des années 2013 & 2014 et celle de 2011 & 2012.

Jean-Pierre Charlier
Administrateur

LE SAVIEZ- VOUS ?

La pêche aux crevettes à cheval

Pratiquée il y a des siècles le long du littoral nord-européen, de l'Allemagne jusqu'au nord de la France et le sud de l'Angleterre, aujourd'hui il n'y a plus qu'un seul endroit au monde où cette pêche de plage typique est connue : et c'est à Oostduinkerke en Flandre occidentale !

Les toutes premières références à la pêche à cheval remontent à des factures du 16^{ème} siècle de l'Abbaye des Dunes, et plus précisément en 1569.

Cette ancienne forme d'artisanat de pêche recèle la force indéfinissable d'un phénomène de pêche familiale où la passion s'est transmise de père en fils.



La famille, qui pratique ce métier, éprouve un amour pour le cheval et la mer. A l'heure actuelle Oostduinkerke compte 12 pêcheurs à cheval actifs sans compter les fils qui s'annoncent pour suivre les pas de leurs pères.



Notons enfin que la Commission intergouvernementale de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a inscrit le 4 décembre 2013, sur proposition de la Belgique, « la pêche aux crevettes à cheval à Oostduinkerke » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité.



Une belle reconnaissance pour cet ancien mode de pêche, unique au monde !

L'Encyclopédiste

C'EST LE MOMENT DE VOUS REAFFILIER POUR L'ANNEE 2015

- 7€ minimum pour être membre effectif ou adhérent.
- 20€ minimum pour les membres d'honneur.

Le montant doit être versé sur le compte n° BE72 0001-3376-4616 de l'A.P.R.A.F.S. à Nivelles.
Pour votre facilité, un bulletin de virement est annexé à la présente brochure.

Une fois de plus, nous vous invitons à faire du recrutement parmi vos connaissances. Conformément à nos statuts tout retraité sans restriction de réseaux d'enseignement et/ou de profession peut se faire membre adhérent (avantages identiques que les effectifs mais sans exercer les droits sociaux).

Le Conseil d'administration

APPARTEMENTS AU LITTORAL EN 2015

En juin et septembre 2015, les membres de notre Association pourront encore profiter, comme ce fut le cas jusqu'à présent, de la location d'appartement confortables situés sur la digue.

Cette activité vous permettra de réserver un logement de vacances sans devoir accomplir de formalités particulières et à des conditions très avantageuses. Plus de précisions seront communiquées dans le Bulletin des retraités du 1er trimestre 2015 dont la parution est prévue en février.

Les personnes intéressées sont invitées à se manifester dès que possible et ce, sans engagement définitif de leur part, auprès du responsable des réservations Jean-Pierre Charlier - Tél. 081/44.51.78

SNCB - NOUVEAU PLAN DE TRANSPORT NATIONAL

Si vous êtes un usager de la SNCB, sachez qu'un nouveau plan de transport national, approuvé par le Gouvernement fédéral, sera d'application dès le 14 décembre prochain, date des nouveaux horaires de trains.

En consultant le site www.sncb.be vous serez informé des changements prévus.

*Achille Debrus
Administrateur*

TITRE - SERVICE

Déductivité ? Région Wallone

De 7,5€ le titre service passant de 8,5€ est acheté 9€ depuis le 1^{er} janvier 2014.

Le montant maximal sur lequel porte la déduction fiscale a chuté de 2720€ à 1350€ en 2013, soit 150 titres.

Voici que le Gouvernement Wallon vient de prendre une nouvelle mesure de réduction de déductibilité : celle-ci passe de 30% à 10%.

Petite projection : 3 heures hebdomadaires, un achat de 156 titres service

Annuellement 1404€

déductibilité 2014 = 30% soit 421,20€

déductibilité 2015 = 10% soit 124,36€

différence 295€

Nombre de retraité touchés par cette mesure !

*Achille Debrus
Administrateur*

PETITES ANNONCES

- A louer, Coxyde, appartement une chambre, vue sur mer, 50 m de la digue, semaine, quinzaine, mois, toute période, non fumeur - infos : 065/660 305 - 0496/636.417 - Idéal pour deux personnes.

- A louer Côte d'Azur 20 km de St Raphaël, villa 3 ch. avec douche, gde terrasse avec piscine, 20 ares de terrain avec rivière, proximité tennis, golf et Verdon - tél. 0476/416 531

- Collet d'Allevard (entre Chambéry et Grenoble), station de ski - à louer studio - cabine 4 pers. situé à 1500 m d'altitude, à côté des remontées mécaniques et à 15 minutes d'un centre thermal. 200 €/semaine en dehors des vacances scolaires d'hiver (belges et françaises) gsm : 0478/739 744

- Espagne : à louer villa située à Calonge (près de Palamos et Playa de Aro) Tt confort - 3 ch - 2 sdb - garage, piscine, endroit très calme, vue imprenable s/mer - tv avec chaînes françaises Tél. 068/ 44.98.01

- A découvrir: ateliers de peinture décorative selon les techniques des artistes américains. Explications pas à pas www-art-aux-mains-magiques.be ou 0475/80 74 89 (asbl)

- A vendre cause de problème de santé : ULM Falcon basé à Matagne-la-Petite - Nombre d'heures cellule 508h44 - Nombre d'heure moteur 87h05 - fabrication Américain Aircraft puis Sonaca - remorque de transport neuve - chariot de déplacement - nombreuses pièces de rechange neuves - Visibles sur R-D-V au 060/344 627 ou par e-mail : pestiaux.leopold@happymany.net - Prix demandé : 9950 €

- A vendre ARTISCOPE (10/14 ans) Etude du Milieu - 9 fardes - 60 livrets / Histoire de Belgique (7 à 77 ans) cinq fichiers (vie-religion-sciences-économie-politique). Le tout en parfait état comme neuf . Tél. 071/81.22.74 - jacques.noel@brutele.be

- A vendre : National Geographic - version française - Année complète (12 numéros l'année) 2000 à 2006 prix 6 euros l'année Tél. 02/385.20.95

- A saisir ! Valais Suisse dans superbe village d'Ovronnaz, splendide appt 2/6 pers. - très grand confort - immense terrasse sud, vue splendide, soleil, centre thermal, belle promen., ski, etc... Prix très bas toute l'année par jour ou par semaine tout compris. Envoi de doc. et photos . Tél. 02/653.35.25

- A vendre: archeologia (état impeccable) 1,5€ - dossier de l'archéologie (état impeccable) 1,5€ Pol Dupont, 139, rue du Commerce à 7370 Dour.

- Pour compléter une collection... ou pour une initiation à la minéralogie, à vendre « une splendide collection de 15 minéraux et cristaux du monde ». Chaque échantillon de 3 à 7 cm est présenté sur socle, possède une fiche identitaire et est logé dans une vitrine en verre contenant 15 niches. Renseignements : 02/354.65.77 (avec répondeur) ou 0497/124.438

- A vendre : nombreux albums Artis récents et anciens. Liste sur demande. Tél : 02/385.20.95

- Portiragnes Sud France) entre Béziers et Cap d'Agde.

A louer dans domaine gardé avec deux piscines - jeux pour enfants - terrain de sport - pétanque - golf... + animations journées et soirées en juillet et août. Maison - deux chambres à l'étage - une avec lit de deux personnes - l'autre avec deux lits de une personne, Rez de chaussée - living - clic-clac - TV - canal satellite - climatisation - coin cuisine avec grand frigo - four - micro-onde - lave vaisselle. Terrasse couverte avec meubles de jardin parking privatif devant la maison. Prix selon les périodes. Tél.: GSM 00330662574015 - fixe : 00333972271319

- A louer : St-Idesbald : villa tout confort - 2 ch. - 500 m de la plage - semaine - quinzaine - mois - toute période - non fumeur - GSM : 0486/83.71.58 ou stide 001.over-blog.com

Aux amateurs de vins de fruits : à vendre presse à fruits - râpe à fruits - touries en verre et à vendre également table a dessin 70 x 100cm avec pantographe. Tél. 04/365 76 27

- A vendre: encyclopédie Universalis - série complète en parfait état - prix très avantageux - Tél. 081/44.40.91

- A vendre 15 volumes : histoire de la nation française de Gabriel Hanotaux, neufs, dos cuir
3 volumes : la guerre du droit 1914 de Emile Hinzelin, avec transparents décriv. Les mouvements des troupes - Tél. 010/22.27.59

- A donner : Larousse encyclopédique 9 volumes - Tél. 082/71.12.83 (Beauraing)

- Recherche revue estudiantine médicale « Le Carabin » des année 60, et des pubs humoristiques des laboratoires R.I.T. de Genval. Cherche aussi, National Geographic (version française, anglaise ou espagnole) de février 1938. Me déplace dans toute région pour document(s) avéré(s). Contact : Tél. 067/84.21.06 ou GSM 0478/97.48.73

- Je recherche 1 magnéscope VCR N 1500 ou N 1700 Philips ou Siera ou autre marque des années 1970 en ordre de marche (cassette ou les 2 bobines sont superposées) et l'enregistrement en français du film de John Kent Harrison « La Force du Parrain » (a story of forgiveness 2007) diffusé sur TF1. possède le DVD en Anglais/Allemands. Tél. 087/22.79.12

Attention: Pour 2015, on remet « le compteur » de cette rubrique à zéro. Si vous désirez que votre petite annonce soit à nouveau (ré) insérée gratuitement, adressez votre demande à J.P. Charlier - Tél. 081/44.51.78 - La Voie Qui Monte, 28 à 5020 Malonne (cet avis ne concerne pas les 5 dernières annonces de cette page).

IN MEMORIAM

• Le 12 mars 2014, est décédé Gilbert GILLON, professeur honoraire à l'Athénée royal de Liège 1. Il était né à Cheratte, le 21 juillet 1931. Ses funérailles ont eu lieu à Robermont le 17 mars 2014.

• Le 07 juin 2014, est décédé à Bruxelles Hubert HICK, instituteur en chef honoraire à la section fondamentale de l'Athénée royal de Molenbeek. Il était né à Ixelles le 19 décembre 1951. Ses funérailles ont eu lieu à Jette le 12 juin 2014.

• Le 18 juin 2014, est décédé à Bruxelles Pierre LAMBERT, directeur-président honoraire de la Haute Ecole Francisco Ferrer. Il était né à Uccle le 3 février 1949. Ses funérailles ont eu lieu à Uccle le 24 juin 2014.

• Le 13 juillet 2014, est décédé à Bruxelles Christian MAWET, instituteur en chef honoraire à la section fondamentale « Les Griottes » de l'Athénée royal de Schaerbeek. Il était né à Bruxelles le 05 août 1942. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité à Uccle le 17 juillet 2014.

• Le 16 juillet 2014, est décédé à Jette Joseph AERTSENS, professeur honoraire à l'Athénée royal d' Uccle I et à l'Athénée Joseph Bracops. Il était né à Bruxelles le 24 mars 1923. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité.

• Le 29 juillet 2014, est décédé à Uccle Michel DEVEEN, professeur honoraire de cours techniques à l'Athénée royal de Forest. Il était né à Forest le 1er mai 1928. Ses funérailles ont eu lieu à Uccle le 05 août 2014.

• Le 31 juillet 2014, est décédée à Braine-l'Alleud Maggy CHAMPENOIS, professeur de dessin honoraire à l'Athénée royal de Braine-l'Alleud. Elle était née à Morlanwelz le 09 décembre. Ses funérailles ont eu lieu à Braine-l'Alleud le 05 août 2014.

• Le 29 août 2014, est décédée à Bouge (Namur) Karine MULLER, institutrice maternelle à l'Ecole fondamentale de la Communauté française à Vedrin. Elle était née le 18 décembre 1962. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité.

• Le 1er septembre 2014, est décédé à Laeken Roger ANGOT, instituteur en chef honoraire à l'Ecole moyenne de l'Etat de Fosses-la-Ville. Il était né à Aiseau le 12 juillet 1916. Ses funérailles ont eu lieu à Malonne, en toute intimité.

• Le 4 septembre 2014, est décédé à Namur Albert MEUNIER, directeur honoraire des Lycées d'Etat de Gesves et de Fosse-la-Ville. Il était né à Sautour le 13 décembre 1932. Ses funérailles ont eu lieu à Malonne le 8 septembre 2014.

• Le 9 septembre 2014, est décédé à Bruxelles l'Abbé Jacques JORDANT, professeur honoraire de religion catholique à l'Athénée royal de Woluwé-Saint-Lambert. Il était né à Saint-Gilles le 4 octobre 1926.

• Le 11 septembre 2014, est décédé à Dinant Jean-Marie TISSOT, professeur honoraire de cours techniques (mécanique) à l'Athénée royal de Jemeppe-sur-Sambre. Ses funérailles ont eu lieu à Anhée le 16 septembre 2014.

• Le 14 septembre 2014, est décédée, Sophie DETAL, institutrice primaire à l'Athénée royal de Beauraing. Elle était née le 9 juillet 1974.

• Le 22 septembre 2014, est décédé à Braine-l'Alleud Gabriel DEBLANDER, éducateur d'internat à l'Athénée royal « Riva Bella » de Braine-l'Alleud. Il était né à Rêves, le 17 avril 1934. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité.

• Le 12 octobre 2014, est décédé à Watermael-Boitfort Georges WEIS, professeur honoraire à l'Athénée royal d'Ixelles. Il était né à Etterbeek le 12 juin 1932. Ses funérailles ont eu lieu au crématorium de Bruxelles le 16 octobre 2014.

• Le 19 octobre 2014, est décédé à Saint-Mard Gilbert CLINQUART, professeur honoraire à l'Athénée royal d'Athus puis à la Haute Ecole Robert Schuman à Virton. Il était né à Athus le 26 juin 1946. Ses funérailles ont eu lieu à Athus le 24 octobre 2014.

• Le 22 octobre 2014, est décédé Jean SIMON, professeur honoraire à l'Athénée royal de Martelange le 21 mars 1931. Ses funérailles ont eu lieu à Martelange le 25 octobre 2014.

• Le 04 novembre 2014, est décédée à Libramont Josette BONET, enseignante retraitée ICA Libramont. Elle était née à Marbais le 19 mars 1928. Ses funérailles ont eu lieu à Libramont le 07 novembre 2014.

• Le 10 novembre 2014, est décédé à Namur Jean MAES, instituteur primaire honoraire à l'Athénée royal d'Andenne, échevin honoraire de la Ville d'Andenne. Il était né à Bas-Oha le 22 septembre 1942. Ses funérailles ont eu lieu à Andenelle le 13 novembre 2014.

Les membres du Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire prennent part au deuil des familles des disparus et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'Etat en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à Michel Taburiaux, rue Al'Gaille, 3 à 1400 Nivelles, Tél. 067/21 46 09 tabumi@skynet.be, les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles,...).

Bureau de l'A.P.R.A.F.S.

Membres fondateurs : Mme JACQUEMART Marie - M. GERARD Yvon

Past-Président : M. Victor CARLIER

Président : M. Claude VAN MALDER - 02/354.65.77
(claude.vanmalder@skynet.be)

Vice-Président : M. Jean-Pierre CHARLIER - 081/44.51.78
(jpcharlierrochette@hotmail.fr)

Secrétaire : Mme Micheline KINARD - 02/268.21.17
(michelinekinard@hotmail.com)

Trésorière : Mme Marcelle HERALY - 067/21.32.37
(marcelleheraly@hotmail.com)

Mme Héraly est également responsable de l'expédition du « Bulletin des Retraités ».

Siège social : rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles

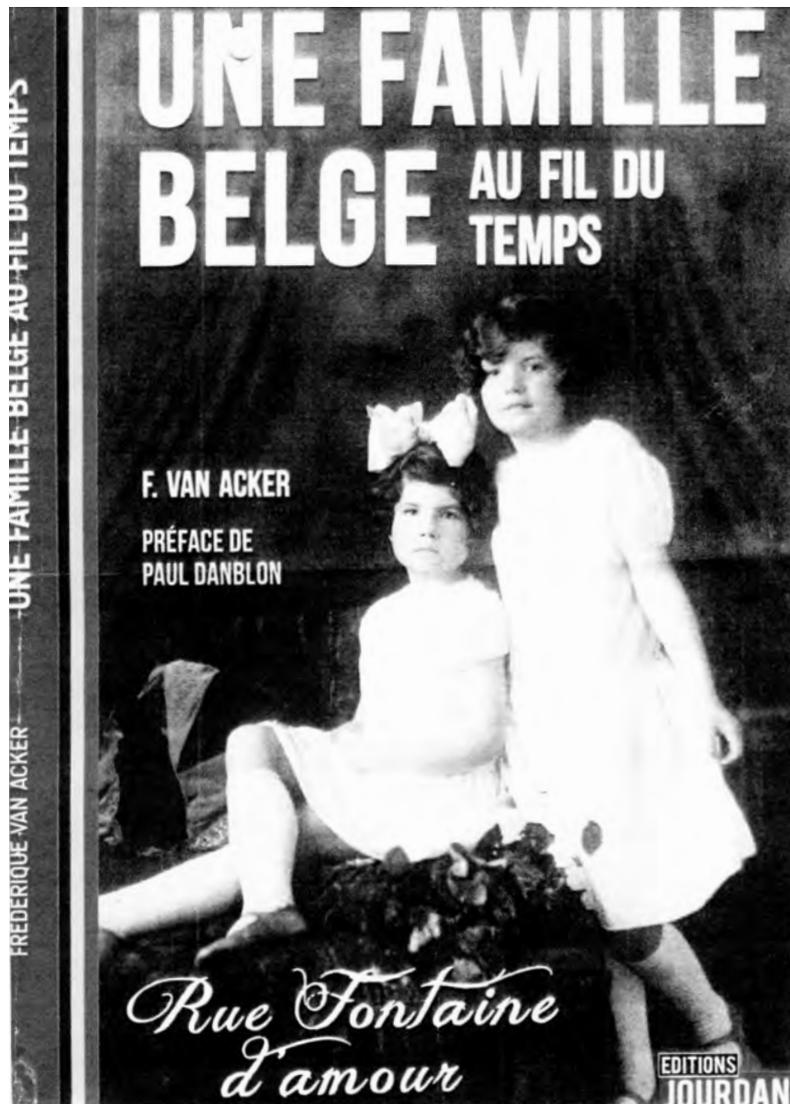
Affiliation

Si vous désirez vous (ré)affilier, pour l'année 2015, à l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire, il vous suffit de virer le montant de la cotisation, soit **7 euros minimum** pour les membres effectifs et adhérents, **20 euros minimum** pour les membres d'honneur, sur le compte BE72 0001 3376 4616 de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.

Il vous sera ensuite adressé **trimestriellement et gratuitement** le « Bulletin des Retraités » à partir de la date de votre virement

**Consultez notre site Web :
<http://www.aprafs.be>**

L'impression du " Bulletin des Retraités " est confiée aux APN de Nivelles.



- A 69 ans, Frédérique Van Acker a commencé à collecter les infos pour écrire un livre sur sa famille. Ce livre a aujourd'hui été publié.
- Ce récit est émouvant parce qu'il touche à la vie quotidienne de 4 générations d'une famille pendant plus d'un siècle.

PRIX TTC : 17,90 €

A

Les écrivains belges.

Comment présenter cet immense poète - écrivain - compositeur, attaché à sa terre wallonne, sans entendre chanter son optimisme, sa verve, et son ouverture vers tous les autres ?

A

Les écrivains belges.

Comment présenter cet immense poète - écrivain - compositeur, attaché à sa terre wallonne, sans entendre chanter son optimisme, sa verve, et son ouverture vers tous les autres ?